Var.fr

Quel avenir pour le Pays de Fayence ?

Amélioration de la desserte de son territoire

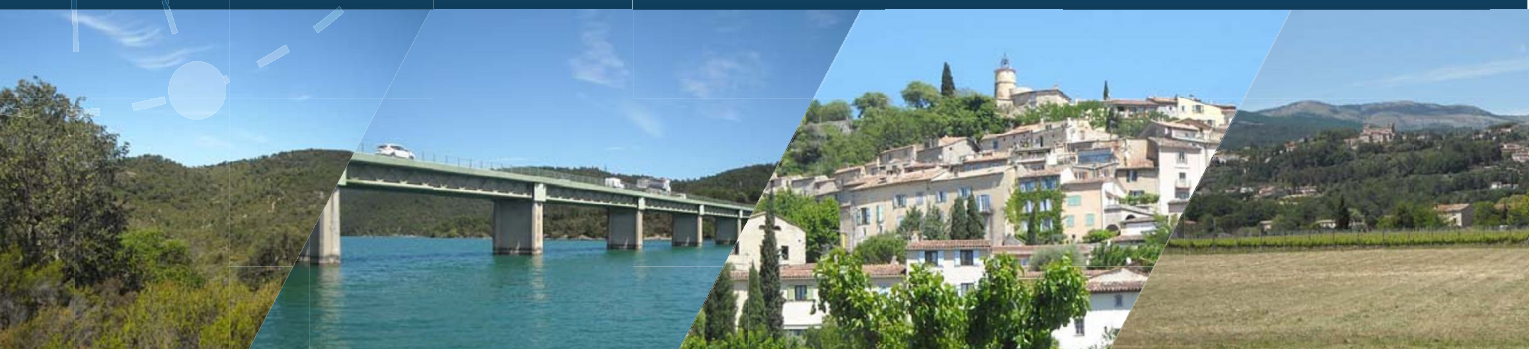

CONCERTATION PUBLIQUE

du 30 mai au 01 juillet 2016

Le Département

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR
DELEGATION GENERALE AUX ROUTES
TRANSPORTS FORETS ET AFFAIRES MARITIMES
390 AVENUE DES LICES CS 41303
83 076 TOULON

Pays de Fayence

CONCERTATION PUBLIQUE

Dessinez le territoire de demain

Le Département du Var, acteur de la politique d'aménagement du territoire engagée par la communauté de communes du Pays de Fayence, vous invite à participer à l'élaboration du projet d'«Amélioration de la desserte du territoire du Pays de Fayence».

Les principaux objectifs sont de répondre aux attentes que vous avez de votre territoire en matière d'environnement, d'économie, de tourisme, de qualité de vie et de sécurité. Les orientations d'aménagement retenues devront notamment permettre de :

- ✓ Préserver un environnement d'exception,
- ✓ Mettre en lumière les atouts touristiques,
- ✓ Favoriser le développement économique,
- ✓ Fortifier l'identité du territoire,
- ✓ Proposer un maillage routier adapté et équilibré.

Cette consultation s'inscrit dans la politique participative et développement durable du Département du Var.

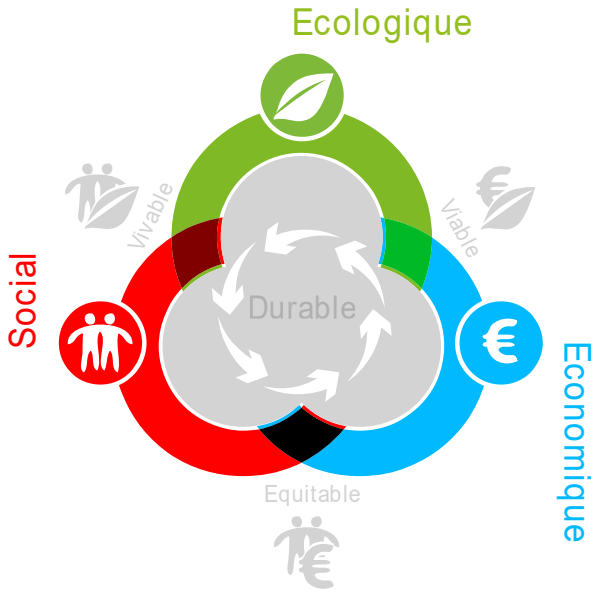

Soyez les acteurs de l'avenir du Pays de Fayence !

La concertation publique a pour objet de vous présenter une «photographie» du Pays de Fayence avec ses atouts et potentialités, et, de vous soumettre un ensemble de «clés» en fonction de l'avenir que vous souhaitez pour votre territoire. Vous pourrez alors donner votre avis et faire vos remarques sur les solutions qui vous sont proposées.

Où et Comment participer ?

Un site internet et une page facebook

Sur le site institutionnel du Département :
www.concertationfayence.var.fr
et sur une page facebook :
www.facebook.com/concertationpubliquepaysdefayence

- ✓ un dossier de présentation du projet
- ✓ un forum dédié à la concertation, ouvert du 30 mai au 01 juillet 2016, pour permettre à la population de poser ses questions, de donner un avis, de faire des propositions.

Des expositions publiques du 30 mai au 01 juillet 2016

A Fayence, au pôle technique de Fayence Estérel du Conseil Départemental, site de l'Ancienne gare, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi
A Tourrettes, au siège de la communauté de communes du pays de Fayence, au Domaine de Tassy, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi

avec la présence de techniciens de la Direction des Pôles Techniques du Conseil Départemental pouvant répondre aux questions techniques durant 4 journées au cours de la période d'exposition :

- ✓ les 07 et 23 juin 2016 à Fayence
- ✓ et les 14 et 30 juin 2016 à Tourrettes

Un registre sera mis à la disposition du public sur ces 2 lieux d'exposition durant toute la durée de la concertation afin que le public puisse y poser ses questions, donner un avis et faire des propositions.

Une réunion publique

Salle polyvalente du Coulet à Tourrettes le 20 juin à 18h00.

« Participez et soyez les acteurs de l'avenir de votre territoire ! » . . .

LE PAYS DE FAYENCE

Une identité forte

Le Pays de Fayence au travers de son relief, ses forêts, sa plaine et ses villages perchés, constitue une unité géographique clairement identifiée, entre le massif de l'Esterel et les Préalpes du Sud. Ses grands espaces naturels et son patrimoine confèrent au territoire une forte identité.
Ce territoire d'arrière-pays se situe dans un bassin de vie intégrant le Var-Est et l'Ouest des Alpes-Maritimes.

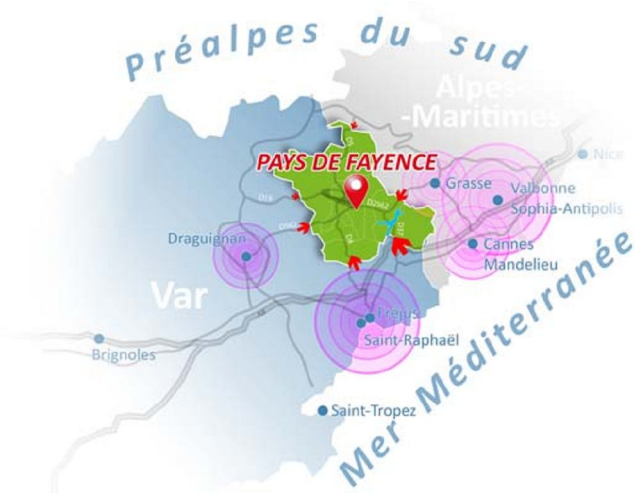

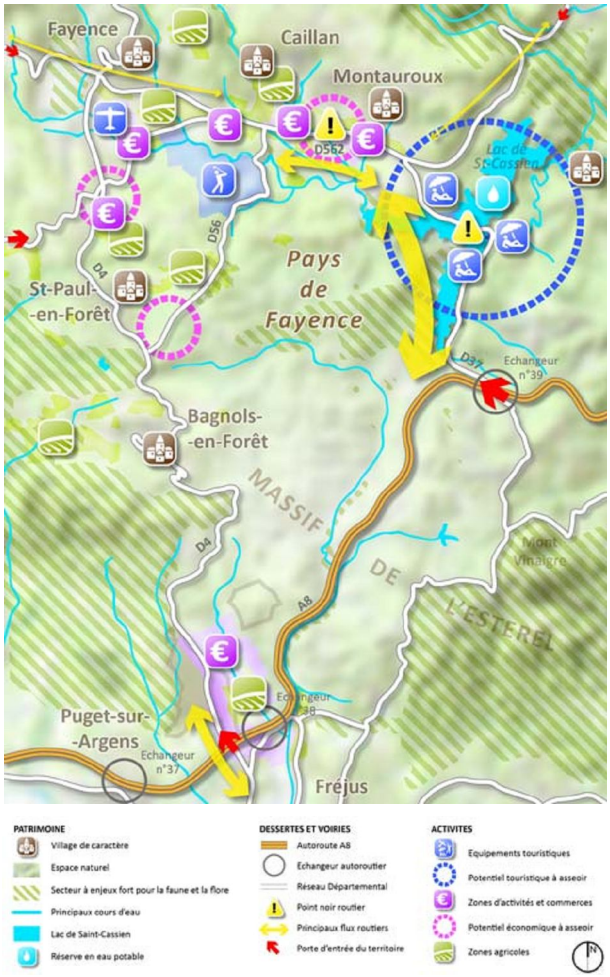

Un patrimoine et un environnement d'exception à préserver

Le patrimoine architectural :

Le Pays de Fayence offre un patrimoine architectural et historique très riche avec ses 9 villages perchés (Fayence, Bagnols-en-Forêt, Callian, Fayence, Mons, Montauroux, Saint-Paul-en-Forêt, Seillans, Tanneron et Tourrettes), ses châteaux, ses chapelles et églises avec retables classées, ses vestiges médiévaux vieilles demeures bourgeoises, etc.

Nature et biodiversité :

Le Pays de Fayence est concerné par de nombreuses zones d'inventaire et de protection au titre de l'environnement (ZNIEFF, ZICO, arrêté de protection de biotope, sites Natura 2000, terrains du CREN (Conservatoire Régional des Espaces Naturels)). Son territoire abrite beaucoup d'espèces remarquables et/ou protégées (reptiles/amphibiens (cistude, couleuvre d'Esculape...), oiseaux (Hirondelle rousseline, Alouette lulu, Milan noir...), insectes (Magicienne dentelée, Diane...), de la flore (isoète de Durieu...)).

L'eau :

Le territoire est drainé par un réseau hydrographique dense et de qualité. Le Lac de Saint-Cassien constitue un immense réservoir d'eau potable, qui alimente une grande partie des Alpes-Maritimes et du Var.

Un tissu économique à conforter

L'économie du Pays de Fayence a longtemps été basée sur l'agriculture et s'est progressivement diversifiée. Le développement économique s'est organisé principalement autour :

- ✓ du secteur du BTP, grâce à une croissance démographique particulièrement dynamique ;
- ✓ de l'installation de nombreuses entreprises à vocation commerciale ou de service le long de l'axe principal de desserte du Pays de Fayence, la D562 ;
- ✓ du développement des activités touristiques grâce, notamment, à deux équipements structurants (le centre de vol à voile de Fayence et le golf de Tourrettes), au lac de St Cassien à usage de loisirs et à la richesse de son patrimoine.

Malgré une croissance importante de l'emploi, des créations d'entreprises nombreuses, le territoire reste caractérisé par un déficit d'emplois par rapport à sa population active.

Une desserte à améliorer

Une part importante des actifs du Pays de Fayence travaille dans les bassins d'emplois les plus proches, Sophia Antipolis, Cannes-Mandelieu, Fréjus-Saint-Raphaël et dans une moindre mesure Draguignan. Les déplacements pendulaires liés aux déplacements des actifs associés au flux touristique créent une saturation du réseau viaire. Le flux de desserte principal se fait depuis l'Est via les D37 et D562 et génère ponctuellement des points noirs routiers et des problèmes de sécurité.

AMELIORER LA DESSERTE DU TERRITOIRE

Dessiner le territoire de demain

Le Pays de Fayence de par sa richesse offre une mul€tude de poten€alités pour construire son avenir.

Aujourd'hui, le SCot (Schéma de Cohérence Territoriale) de la communauté de communes en cours d'élabora€on a permis à l'issue de son diagnos€c d'établir un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) en "4 axes" qui vise à :

- ✓ Maitriser les équilibres
- ✓ Développer le territoire
- ✓ Equiper le Pays de Fayence
- ✓ Planifier l'évolu€on du territoire

Dans ce contexte et dans une volonté de contribuer à la poli€que d'aménagement du territoire ini€ée par le projet du SCoT de la Communauté de Communes, une étude visant à proposer diverses possibilités d'amélora€on de la desserte du Pays de Fayence a été menée par le Département du Var.

Le Conseil Départemental du Var s'interroge ainsi sur la vision prospec€ve que porte la popula€on sur son territoire.

Ce∑e an€cipa€on sur les aménagements à organiser à long terme permet de ne pas laisser s'installer un scénario dit "au fil de l'eau" en se projetant d'après les évolu€ons actuelles. Ce par€ tendrait à accentuer les probléma€ques déjà rencontrées et ne serait donc pas acceptable.

Les scénarios étudiés et proposés sont des "clés" pour traduire votre vision d'avenir pour le Pays de Fayence et répondre aux enjeux du territoire.

Le choix du projet pour l'amélora€on de la desserte du Pays de Fayence posera les fonda€ons d'un développement équilibré, soutenable et durable du territoire en cohérence avec vos a∑entes.

Les principaux enjeux

Patrimoine architectural et historique

Paysage, nature et biodiversité

L'eau

Economie, agriculture et emploi

Le tourisme

Desserte et voirie

« Maîtriser les équilibres et développer le territoire sont les enjeux de demain » . . .

QUELLE SOLUTION POUR L'AVENIR ?

Des scénarios pour répondre aux enjeux du territoire

Les études menées par le Département du Var ont permis de proposer plusieurs variantes de desserte, regroupées en 6 familles. Leurs iÊnéraires s'arÊculent à parÊr de portes d'entrées du Pays de Fayence :

- ✓ Porte Nord RD562
- ✓ Porte Est Gare de péage des Adrets
- ✓ Porte Sud Gare de péages de Puget

Chacun de ces tracés apporte des réponses et divers équilibres en foncÊon des contraintes et des enjeux du territoire. Les études mises en œuvre par le Département du Var ont permis une analyse mulÊcritères traduite ici par des diagrammes "toiles d'araignées" pour chacune des variantes.

1ère famille (var. 1a/ 1b/ 2) :
aménagement le long ou sur la RD562

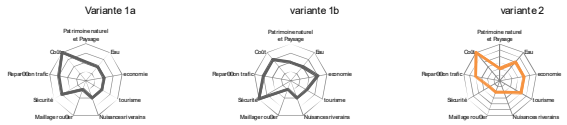

2ème famille (var. 3a/ 3b) :
aménagement d'une voie nouvelle au nord

3ème famille (var. 4/ 5a/ 5b) :
aménagement d'une voie nouvelle au sud du Lac

4ème famille (var. 6a/ 6b/ 6c) :
variantes intégrant le réaménagement de la RD37

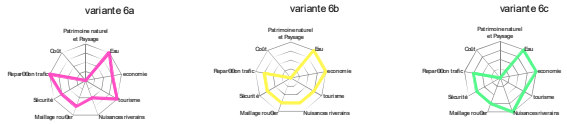

5ème famille (var. 7) :
variante avec nouvel échangeur

6ème famille (var. 8a/ 8b) :
variante avec réaménagement de la RD4

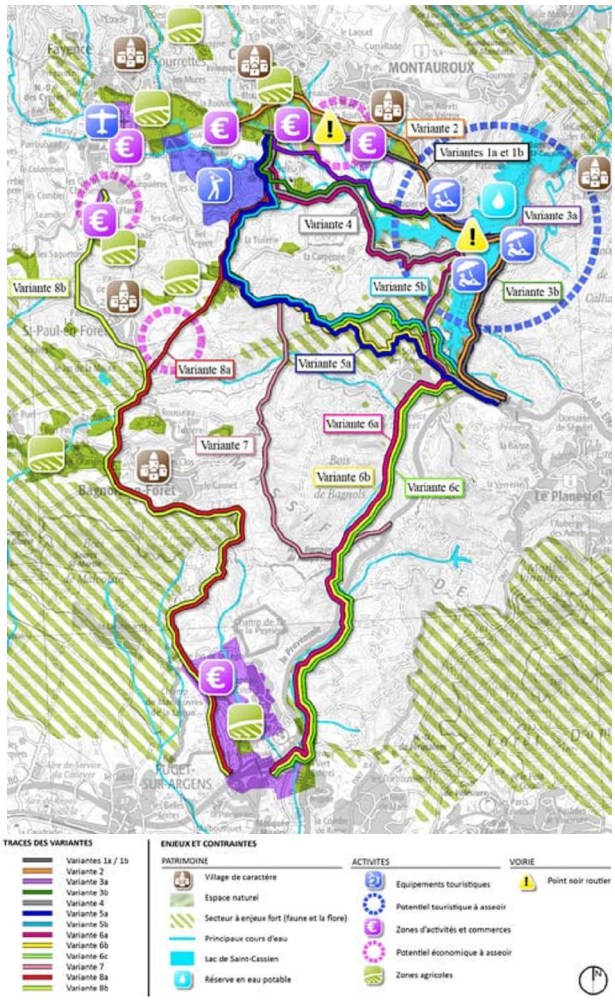

« Quel est pour vous le scénario le plus équilibré en connaissance des contraintes et enjeux du territoire et de votre vision du Pays de Fayence de demain ? »

« A vous de dessiner votre territoire pour demain ! »

. . .

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR
DELEGATION GENERALE AUX ROUTES
TRANSPORTS FORETS ET AFFAIRES MARITIMES
390 AVENUE DES LICES CS 41303
83 076 TOULON

© Plaquette réalisée par / Merci de ne pas jeter sur la voie publique.